



Communiqué de presse

Montpellier, le 14 novembre 2019

- Assemblée Plénière / Finances publiques -

Carole Delga : « La bonne gestion de la Région permet d'investir plus pour les habitants et les territoires »

Lors de l'Assemblée plénière du 14 novembre 2019, les élus régionaux ont débattu des orientations budgétaires présentées par la présidente de Région, Carole Delga, et la présidente de la commission finances, Claire Fita.

« Nous avons récemment exposé la bonne santé financière de la Région, preuve de notre gestion responsable de l'action régionale. Première Région pour ses investissements par habitant, nous sommes la 5^{ème} Région la plus économe pour les dépenses de fonctionnement et la 6^{ème} Région la moins endettée de France. Cette bonne gestion nous donne les moyens de poursuivre notre effort pour soutenir le pouvoir d'achat des familles, renforcer notre action en faveur de la formation des demandeurs d'emploi, accompagner les entrepreneurs et agriculteurs dans leur développement, ou encore investir plus fortement dans la transition écologique, les mobilités. Je veux que notre action soit concrète, utile et exercée en toute transparence pour nos concitoyens. », a déclaré Carole Delga en ouverture du débat sur les orientations budgétaires.

La préparation du budget 2020 se décline autour de trois axes :

- Une Région au service des femmes et des hommes d'Occitanie

Première priorité régionale, **l'emploi et la formation** sont au centre du débat d'orientation budgétaire, avec la mise en œuvre complète de la loi Avenir professionnel (5 sept. 2018) qui modifie profondément le rôle des Régions dans les domaines de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Alors même que **le bilan de la Région est excellent sur l'apprentissage**, avec une augmentation de 16% depuis 2016 des jeunes apprentis formés en Région et le seuil des 40 000 atteint au 1^{er} janvier 2020, la loi réduit le champ de compétence régional en matière d'apprentissage. Par contre, elle transfère aux Régions les missions d'information sur les métiers auprès des scolaires (collégiens, lycéens, étudiants) et de leurs familles. Ces missions viendront compléter l'action du service public régional de l'orientation mis en œuvre telles que **meformerenregion.fr**, les **Maisons de l'Orientation** avec deux ouvertures prochaines à Toulouse et Montpellier, les équipes formation des **Maisons de la Région**, et le numéro d'information gratuit 0800 00 70 70.

S'agissant de la formation des demandeurs d'emploi, la Région Occitanie est la **1^{ère} Région de France en termes de places de formation offertes**, avec plus de **80 000 places** de formations par an réparties sur tout le territoire, pour une enveloppe moyenne de 6 500 € par stagiaire.

La Région déploie aussi toute son énergie pour mettre en relation les demandeurs d'emplois avec les employeurs par l'organisation des salons TAF dans tous les départements, son soutien à la RH des entreprises, l'application numérique de mise en relation des apprentis et des entreprises.

La construction et la rénovation des **lycées** se poursuivront en 2020, avec 5 nouveaux lycées en construction, dont deux ouvriront à la rentrée 2020 à Cazères et Gignac, et l'importante restructuration de 5 lycées à Limoux, Font Romeu, Figeac, Bagnères de Bigorre et Toulouse. Mais l'action régionale en faveur des lycéens c'est également leur équipement informatique, avec la poursuite de la **labellisation numérique** des établissements, l'amplification du dispositif **l'Occitanie dans mon assiette**, gage de qualité alimentaire, et l'implication des lycéens dans les **démarches et actions de citoyenneté active**, grâce au Conseil régional des Jeunes.

- Une Région au service des territoires

La Région Occitanie poursuivra le déploiement de sa politique contractuelle qui, grâce à un travail de **co-construction avec les partenaires locaux**, permet de mettre en œuvre des **plans d'actions sur-mesure sur l'ensemble du territoire régional**. Les 56 contrats territoriaux et les contrats bourgs-centres Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, s'appuient sur trois piliers : le développement économique et la formation professionnelle, le développement durable, ainsi que la qualité de vie et l'attractivité des territoires. A la fin de l'année, plus de **280 contrats bourgs-centres auront été approuvés**. En 2020, la Région devrait poursuivre son investissement en faveur de **la vitalité des territoires** en soutenant les équipements structurants, l'aménagement des espaces publics, la mise en accessibilité et la rénovation énergétique des équipements, la création de lieux d'accueil de la petite enfance et d'espaces associatifs... En parallèle, la Région soutiendra la **capacité d'ingénierie des territoires ruraux** et amplifiera le soutien qu'elle apporte à **l'expérimentation et l'innovation** dans ses territoires.

Autre axe important de la qualité de vie des habitants dans tous les territoires : **les transports**. Ils restent un enjeu majeur en 2020, afin de poursuivre le double objectif de la **réduction des gaz à effet de serre** et de **mobilité des habitants quel que soit leur revenu**. Cela

implique de **développer les transports jusqu'au dernier kilomètre** à des conditions tarifaires supportables pour tous. Fruit de la pression mise sur la SNCF, **le service des transports régionaux**, notamment ferroviaires, **sera nettement amélioré** avec **72 trains régionaux supplémentaires**, l'acquisition de rames de **capacité** plus importantes et plus **confortables**, des cadences de passages plus soutenues, et la poursuite des engagements pour la **rénovation des voies et la réouverture de certaines lignes**, garantissant une meilleure desserte du territoire et améliorant la ponctualité des trains. Le transfert de gestion des lignes, prévu par la Loi LOM grâce à l'intervention de la Région Occitanie, permettra de prendre directement en charge certains de ces travaux d'entretien. **L'effort tarifaire en faveur du transport des lycéens et du grand public sera également poursuivi** avec le déploiement de nouvelles **lignes de car à 2 €** et la mise en œuvre progressive de la gratuité des transports scolaires passant par une **nouvelle baisse des tarifs** en 2020.

- **Une Région qui prépare l'avenir**

Parce que la priorité de la région est l'emploi, elle va amplifier son soutien aux entreprises. Les dispositifs de soutien aux entreprises seront maintenus à leur plus haut niveau, qu'il s'agisse du **PASS Occitanie** qui a accompagné 700 projets en 2018, le **contrat** et le **PASS Export** (20 M€ depuis leur lancement en 2017), ou le **contrat transmission-reprise** (4M€ en 2019). Le **PASS commerce de proximité sera lui renforcé** pour accompagner sa croissance, essentielle à la vitalité des territoires ruraux. La Région propose également de **consolider son action dans le champ de l'économie sociale et solidaire**, par l'extension à tout le territoire des activités de la pépinière Réalis. 2020 verra notamment l'ouverture de la **Cité des Start-up** à Toulouse et de la **Cité de l'Economie et des Métiers de Demain** à Montpellier, ainsi que l'accompagnement de la création de **l'IoT Valley**.

L'avenir, c'est également et surtout la priorité donnée à **la transition écologique** pour faire face à l'urgence climatique. Cela passe à la fois par la **production d'énergies renouvelables** et la **baisse de la consommation énergétique**. Ces deux leviers complémentaires sont la cible de la trajectoire Région à Energie Positive fixée par la Région dès 2016. A ce titre, la Région poursuivra son dispositif **d'éco-chèque logement** pour la rénovation énergétique des habitations, renforcée du nouveau service public de la rénovation énergétique (SPIRE) **délégué à l'AREC** proposant un accompagnement complet des citoyens d'Occitanie sur un parcours de rénovation énergétique, y compris un dispositif **de tiers financement**. D'autres dispositifs d'aides aux particuliers seront poursuivis tels **l'éco-chèque mobilité** ou les actions de **sensibilisation à l'environnement**.

En matière de production d'énergies renouvelables, la Région poursuivra son **soutien à l'installation de chaufferies à bois, de géothermie, de méthanisation, de solaire thermique** et proposera des **avances remboursables en faveur des collectifs et citoyens ainsi que des primes « 1 € Région pour 1€citoyen »**.

Enfin, 2020 sera l'année de la mise en œuvre concrète de la stratégie régionale pour le développement de **l'hydrogène vert**, avec la sortie de terre des premiers projets.

Après l'adoption en 2018 du pacte alimentation, 2020 sera l'année **de transition de l'adoption de la stratégie agriculture durable**. La Région appuiera donc sa politique régionale en matière d'agriculture, d'agro-alimentaire et de la forêt sur deux axes principaux : **l'alimentation et l'agriculture durable** dans la perspective de la mise en place dès 2021 de la PAC post 2020. **2020 sera donc une année de consultation et de concertation** avec les acteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

Ainsi, la Région **renforcera son budget pour répondre aux enjeux de l'agriculture durable et du changement climatique**.

Dans un contexte persistant de crise agricole, avec 20% des agriculteurs qui ne peuvent se rémunérer de leur travail, la Région Occitanie poursuit son action avec un **budget offensif d'aides à l'investissement et à l'installation** pour accompagner le renouvellement générationnel. Elle accompagnera également fortement les démarches de transition écologique et se placera aux côtés des agriculteurs, viticulteurs et éleveurs, durement touchés par les événements climatiques ou les crises sanitaires.

Elle poursuivra également son dispositif **PASS Agro et Viti en faveur des entreprises agro-alimentaires** pour accompagner la forte dynamique d'investissements et de développement de ce secteur.

2020 sera enfin l'année du déploiement des actions du pacte alimentation en Occitanie.

La citoyenneté active et la participation citoyenne au carrefour des actions régionales

Suite à la mise en œuvre des Budgets participatifs lycéens depuis 2017, la Région Occitanie a lancé, à l'été 2019, une **nouvelle génération de budgets participatifs, citoyens, ouverts à tous les habitants de la région**. Cette démarche sera amplifiée en 2020. Elle s'initie par un appel à idées, qui sont ensuite soumises au vote des citoyens d'Occitanie et bénéficient d'une aide régionale pour leur réalisation. En ce moment, projets pour les Montagnes d'Occitanie, solutions pour le climat ou initiatives valorisant la citoyenneté mondiale, sont autant de budgets participatifs pour lesquels les habitants de la région peuvent se mobiliser. En 2020, les thématiques notamment culturelles seront abordées.

La Région consacrera plus de 1% de son budget aux budgets participatifs en 2020, valorisant ainsi la citoyenneté active et les initiatives des habitants.

Les budgets participatifs viennent compléter les consultations régionales, telles que celles menées sur l'alimentation, le lycée de demain, la qualité de vie en Occitanie et les 170 rencontres organisées sur tout le territoire dans le cadre de La Région est à vous.

Contact presse :

Audrey Porteron : audrey.porteron@laregion.fr - Tél. : 04.67.22.63.62 - Port. : 06.40.37.58.22
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)